



APPEL A COMMUNICATION

Mouvements sociaux et pouvoirs : distances et espaces

La revue *Amnis* consacre son prochain numéro (n°15) à la question des distances et espaces entre les mouvements sociaux et le(s) pouvoir(s) dans les sociétés européennes et américaines.

Alors qu'au tournant du XXI^e siècle on s'accordait pour reconnaître que l'Etat était fragilisé par la mondialisation¹, mais aussi par les différentes modalités de décentralisation, la montée des identités territoriales et ethniques et l'accélération des processus d'intégration économiques et politiques, on constate à présent que de nouveaux facteurs amplifient cette érosion. Dans de nombreux pays, les élites gouvernantes sont remises en question par une partie importante de la société civile, qui exige parallèlement – et paradoxalement – la mise en place d'un Etat fort d'un nouveau type. Ce phénomène est particulièrement perceptible en Europe du Sud : (Mouvement des Indignés [Espagne, 2010], oppositions à la réforme du marché du travail [Italie, 2014] ou à la privatisation de la compagnie aérienne TAP [Portugal, 2014]), notamment depuis la crise de 2008. Est également touchée l'Amérique latine, où des organisations militantes nouvelles (*Coordinadora por el agua y la vida* à Cochabamba [Bolivie, 2000] ; mouvements et organisations d'étudiants [Chili, 2013 ; Pérou, 2015]) interpellent les gouvernements et interrogent les élites sur la qualité de la gestion démocratique du pouvoir. Les pays anglo-saxons ne sont pas épargnés : révolte contre la privatisation de l'eau (Irlande, 2015) ou manifestations pacifiques contre les abus du capital financier (*Occupy Wall Street* [Etats-Unis, 2011]).

Historiquement, les mouvements sociaux, dans les discours et les pratiques, laissaient percevoir qu'ils se situaient à une certaine distance de la politique institutionnelle – notamment en restreignant leurs activités au champ politique et syndical – tout en exprimant une volonté de changement par la confrontation. Aujourd'hui, ils ne se limitent plus à des revendications particularistes². Ils sont animés par un souci de redistribution des richesses, de

¹ Cf. Bell, Daniel, *The End of the Ideology*, Free Press, New York, 1960.

² Cf. Tilly, Charles, *Social Movements, 1768-2004*, Boulder, Paradigm, 2004.

justice sociale, d'égalité des chances, de reconnaissance des différences et de développement durable³ qui semble indiquer qu'ils sont parties prenantes de l'Etat. Pour cela, ils se déploient en coïncidence avec les ONG, les associations, les partis, etc. et se connectent, dans un espace commun, avec toute une gamme de phénomènes révolutionnaires, démocratiques, nationalistes voire intégristes.

Si l'on regarde de près ces « nouveaux » mouvements sociaux, on observe que certains refusent d'être récupérés par l'Etat⁴, que d'autres adoptent une « forme syndicale »⁵ ou, encore, se constituent en partis politiques et deviennent la cheville ouvrière du changement de nature de l'Etat (par exemple, le *Mouvement vers le socialisme* – MAS – d'Evo Morales en Bolivie). D'autres, enfin, se cantonnent à être des lieux de discussion et de socialisation. Variété de formes et d'actions, multiplicités d'espaces au cœur ou en marge des dispositifs institutionnels, diversité des modes d'agrégation⁶, tous ces mouvements semblent orientés vers le changement, un changement qui n'est pas nécessairement dirigé vers le « progrès » et dont les effets (politiques, sociaux mais aussi émotionnels) légitiment leur existence⁷.

Voici donc les réflexions à partir desquelles la revue *Amnis* entend élaborer son prochain numéro. Plusieurs questionnements et thèmes seront privilégiés :

- La nature et les caractéristiques des « nouveaux » mouvements sociaux et de leurs revendications.
- Leurs modalités d'action.
- L'impact de leurs activités sur la société et l'Etat.
- Les stratégies des élites et du/des pouvoir/s face à l'émergence de « nouveaux » mouvements sociaux.

Les personnes souhaitant participer à ce nouveau numéro de la revue *Amnis* devront adresser, le **15 octobre 2015 au plus tard**, une proposition d'article d'une trentaine de lignes (en français, en anglais ou en espagnol), accompagnée d'un **Curriculum Vitae**, à l'adresse suivante : **amnis@revues.org**.

Les articles acceptés seront à remettre le **30 avril 2016 au plus tard**. Après avoir été soumis au comité scientifique et à deux rapporteurs externes, les articles seront publiés sur le site de la revue (**<http://amnis.revues.org>**) dans le courant de l'année 2016.

Christine Delfour

Université Paris-Est-Marne la Vallée

³ Cf. Touraine, Alain, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013 ; Melucci, Alberto, *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

⁴ Cf. Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, (réed.2005), Paris, La Découverte, 1997.

⁵ Cf. Beaud, Stéphane et Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

⁶ Cf. Cefai, Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007.

⁷ Cf. Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.